

UNIVERSITÉ DE MONCTON

PRINCIPES DIRECTEURS DU BUDGET

ANNÉE FINANCIÈRE 2023-2024

La direction de l'Université de Moncton, dans la préparation des budgets de fonctionnement des trois (3) campus pour l'année financière 2023-2024, veut assurer la pérennité financière de l'Université en visant un équilibre budgétaire de ses opérations régulières. En tenant compte du contexte financier incertain dont fait face l'Université, le budget doit aussi respecter, entre autres, les principes suivants :

1. Prévoir des investissements stratégiques pour appuyer le développement futur de l'Université en lien avec la stratégie;
2. Prioriser un enseignement de qualité et un secteur de recherche-développement-création-innovation novateur contribuant directement au développement de l'Université;
3. Soutenir l'accès aux études universitaires en gardant au minimum l'augmentation des droits de scolarité et en maintenant un programme d'aide financière pour la population étudiante en besoin;
4. Améliorer l'expérience étudiante en priorisant les services d'appui aux étudiantes et étudiants dans le but d'assurer leur réussite académique.